

# Grenelle de l'éducation : rien pour les AESH

## SUD éducation dénonce le mépris du ministre Blanquer pour les AESH

La forte mobilisation des personnels de l'Éducation nationale contre la réforme des retraites avait contraint le ministre Blanquer à ouvrir le dossier de la revalorisation salariale dans un "Grenelle de l'éducation". Les conclusions de ce Grenelle ont été annoncées le 26 mai.

## Des annonces décevantes et scandaleuses pour les AESH

Les personnels AESH sont les grand-es oublié-es des revalorisations salariales : il n'y a aucune annonce chiffrée pour augmenter véritablement les salaires des AESH.

Selon le ministre, des discussions devraient s'ouvrir à ce sujet prochainement sans préciser l'enveloppe budgétaire envisagée. Enfin, la seule mesure annoncée par Blanquer concernant les AESH est très insuffisante, il s'agit de la participation de l'employeur au financement de leur mutuelle santé (15 euros par mois).

Alors que l'inclusion scolaire des élèves en situation de handicap est une priorité du ministère de l'Éducation nationale, le ministre Blanquer passe à côté des enjeux. Pourtant les AESH sont fortement mobilisé-es pour la reconnaissance de leur métier et l'abandon de la politique de mutualisation des moyens généralisée par les Pials.

**Le 26 mai, Blanquer présente  
les mesures du Grenelle de  
l'éducation :**



**AUCUNE revalorisation  
salariale pour les AESH**



**Si Blanquer ne nous entend pas,  
il faut crier plus fort  
Tou-te-s en grève le 3 juin !**

## Des personnels sous-payés !

Les personnels AESH perçoivent en moyenne un salaire net de 700 euros par mois car ils et elles sont employé-e-s sur des temps incomplets. En effet, le calcul du temps plein, 1607h annuelles, soit 39h hebdomadaires, n'est pas adapté au temps scolaire : les AESH ne peuvent que très rarement être employé-e-s à temps plein.

C'est pourquoi les AESH revendiquent la reconnaissance d'un temps plein de 24h d'accompagnement afin de pouvoir bénéficier d'un salaire complet.

AESH, c'est un métier qui nécessite des compétences professionnelles et une formation spécifique, il doit être reconnu par un statut de la Fonction Publique.

## Une profession féminisé-e et précarisé-e

Plus de 90% des 110 000 personnels AESH sont des femmes. Les bas-salaires subis par les AESH participent aux inégalités salariales entre les hommes et les femmes dans l'Éducation nationale. En maintenant les AESH dans la précarité, le ministre Blanquer est responsable de la propagation des inégalités entre les hommes et les femmes.

**Pour SUD éducation, si Blanquer n'entend pas les revendications  
des AESH, alors il faut crier plus fort !**

**SUD éducation appelle à rejoindre la grève des  
AESH le 3 juin pour un vrai statut, un vrai salaire et  
l'abandon des Pials !**

